




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110411-14026-DE-1-1_0
Date de signature : 13/04/11
Date de réception : mercredi 13 avril 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRASMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.346**

Séance publique du

11 avril 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : DÉNOMINATION DE VOIE "RUE HENRI REVOIL"**

Le 11/04/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 Avril 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Catherine SILVESTRE, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Maurice CHAZEAU, M. Laurent DILLINGER, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jules SUSINI, Mme Françoise TERME

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Stéphane PAOLI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques  
Département Voirie Nettoyement - Garage  
Direction Gestion de Voirie

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 11/04/11

-----

**RAPPORTEUR** : M. Stéphane PAOLI

**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

**Politique Publique** : AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

**OBJET** : DÉNOMINATION DE VOIE "RUE HENRI REVOIL" - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Sur le secteur du Pignonnet, des riverains d'une voie rencontrent des problèmes de localisation et de distribution du courrier. Afin de pouvoir attribuer un numéro de voirie à ces parcelles, il convient de dénommer cette voie située entre l'avenue Saint-Michel du PIGONNET et la rue ROUMANILLE. (Plan ci-joint). Il vous est proposé la dénomination suivante :

**Rue Henri REVOIL**

Henri Antoine REVOIL est architecte. Né en 1822 à Aix-en-Provence, il décède en 1900.

Il fait ses études aux Beaux-Arts de Paris jusqu'en 1842. En 1849, il revient dans le sud de la France et devient architecte en chef des monuments historiques et en 1852, il est nommé architecte diocésain. A ce titre, il est l'auteur de nombreux édifices de style néo-médiéval.

En 1874, il prend la direction de la cathédrale de la Major, à Marseille. Il travaille sur de nombreux édifices dans le midi de la France tels que la façade de l'église de la Madeleine, à Aix-en-Provence, où il a également dessiné le Petit Séminaire, le couvent des Carmélites et sa chapelle (actuel lycée Vauvenargues), l'église Saint-Trophime d'Arles, l'abbaye de Silvacane, l'abbaye du Thoronet, la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Castor de Nîmes, la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier et une partie du Palais des Papes.

Il dirige des fouilles, consolide et restaure les monuments gallo-romains notamment à Orange, Arles et Nîmes. Il réalise également des temples comme celui d'Alès et l'église de Rochebelle dans la même ville, de nombreuses églises telles celles, entre autres, de Bessèges, Saint-Ambroix, Ganges, Manduel, Marguerittes, Aimargues ou encore des groupes scolaires tel celui du petit village de Congénies dans le Gard en 1867.

Il est le père du diplomate Paul REVOIL.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la dénomination “Rue Henri REVOIL”.

**2011.346 - DÉNOMINATION DE VOIE "RUE HENRI REVOIL"**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 48</b>
<b>Présents</b>	<b>: 43</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 48</b>
<b>Pour</b>	<b>: 48</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 Avril 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Voie à dénommer  
**Rue Henri REVOIL**